

Synthèse de chantier / 14.03.2017 / CAPC - Bordeaux

Proposer des outils concrets, utiles au développement du parcours professionnel de l'artiste

Axe de travail : La place de l'artiste

Chantier thématique issu de l'Atelier fédérateur du 22 novembre 2016, Périgueux, workshop "l'économie de l'artiste"

Problématiques proposées :

- Analyse des dispositifs et aides publiques par rapport aux réalités du travail de l'artiste
- Comment sécuriser le parcours de l'artiste par rapport à la diversité de ses revenus ?
- S'organiser pour travailler : seul ou à plusieurs? (Coopération et mutualisation)
- Comment faire reconnaître l'artiste en travailleur?

Co-animateurs :

- Christophe Givois - directeur artistique de La Métive
- Frédéric Lemaigre - directeur de Captures

Nombre de participants :

- 64 artistes, responsables et membres de structures, élus et responsables de collectivités territoriales

Une synthèse des réunions précédentes est présentée aux participants et un extrait du film d'Astrid Bachoux, réalisé pour son dossier de fin d'étude en école d'art (DNSEP) autour de la notion de travail artistique, est diffusé : ["Le pain sur la planche"](#).

Question n°1 :

Analyse des dispositifs et aides publiques par rapport aux réalités du travail de l'artiste

La réponse à cette question se fait en deux temps : une analyse de l'existant, et des propositions innovantes
Il existe deux types d'aides :

- celles en direction des artistes provenant du ministère (DRAC) et des collectivités territoriales,
- et les aides relevant du droit commun, comme le RSA, qui sont utilisées comme revenu de base et transitionnel, alors que ces revenus minimaux ne sont pas prévus pour cela au départ et que le niveau de qualification des artistes ne devrait pas relever de l'insertion.

Aides institutionnelles existantes :

Les participants constatent leur connaissance incomplète des dispositifs publics en faveur des artistes.

> Un inventaire est réalisé notamment concernant celles de la **DRAC**, en évaluant leurs contraintes :

- Aide à l'installation : l'apport doit être de 50% et le temps de traitement des services ne permet pas de recevoir l'argent dans les 6 mois.
- Aide exceptionnelle : Trop peu utilisable, car elle ne concerne que les très grands précaires.
- Aide à la création : Le délai entre deux demandes est de 3 ans
- La Drac communique qu'une nouvelle commission vient rattraper les dossiers qui sont à la frontière des pratiques, "le parcours de l'artiste étant aussi important que la qualité de son travail " et que le cahier des charges régissant les aides sera revu.

> Concernant les aides de la **région Nouvelle-Aquitaine**, il est constaté qu'un portail commun renvoie pour le moment les demandeurs artistes ou structures en fonction de leur localité sur les dispositifs (soutiens et aides) des anciennes régions. Cette absence d'harmonisation conduit à des inégalités sur le territoire régional : telle bourse potentielle pour les artistes sur une partie du territoire n'existe pas sur un autre.

> Les aides du **conseil départementale de Gironde** sont évoquées qui se subdivisent en :

- aides à l'individu : l'artiste
- aides aux structures d'artistes
- aides à la filière arts visuels

Échanges, débats, et questionnements :

Des commissions indépendantes sont souhaitées intégrant systématiquement des artistes à parité homme/femme.

Comment distinguer la pratique d'un artiste professionnel et celle d'un amateur ? La définition régissant la professionnalisation peut-elle se limiter à une inscription à la Maison des Artistes (assujetti ou affilié) ?

Quand est-il des aides concernant la pratique amateur ?

Proposition innovante et revenu "socle" :

> Une proposition de [Permaculture monétaire](#) est énoncée par des participants : l'objectif est de créer un soutien aux artistes via une forme de création monétaire par des collectivités associées (Région et départements) en s'appuyant sur des monnaies existantes comme le "coopeck" <https://www.coopek.fr> et le "miel". Cette monnaie complémentaire locale permettrait de générer des circuits courts dans les échanges du secteur professionnel artistique. La création monétaire assurerait un "revenu socle" de 500 euros/ mois aux artistes, sans contrepartie et uniquement par création monétaire.

Certains services du conseil régional travaillent actuellement à une expérimentation d'un revenu de base.

Cette proposition initie un débat sur la nature de l'oeuvre produite, la relation aux différents marchés auxquels l'artiste a accès (marché de l'emploi, marché de l'art, marché des biens et services...)

Quelles est la vie d'une oeuvre et son insertion dans quelle type d'économie ?

Quel marché ? monétaire ou non monétaire ?

Comment mettre en oeuvre la mobilité des artistes et des structures (voir [synthèse du Chantier du 06.03.](#)) et participer ainsi au désenclavement du territoire ?

> Parmi les titulaires du RSA, selon un constat des départements qui gèrent ce fonds, la population des artistes auteurs est sur-représentée.
Pourrait-on expérimenter un revenu-socle, relié au RSA, permettant d'accompagner un projet artistique de sa conception jusqu'à sa diffusion ?

Exemple de la [Plateforme d'accompagnement à l'emploi culturel](#) par la département de la Gironde.
=> déploiement dans les autres départements avec une coordination régionale

En conclusion de ces analyses :

Les participants préconisent la prospective, les initiatives et les expérimentations :

- Généraliser une forme d'intermittence des artistes et une reconnaissance de son travail.
- Reconnaître et redistribuer la valeur économique produite, car le système actuel est ressenti comme profondément inégalitaire.
- Il est demandé un conditionnement des subventions au respect du droit de présentation.
- Veiller à ce qu'une part significative des budget artistiques et culturels en pourcentage soit affectée à la création.
- Reformuler un statut officiel des artistes.
- Encourager la formation des élus.

Question 2 :

Comment sécuriser le parcours de l'artiste par rapport à la diversité de ses revenus ?

Constat : La création d'emplois associatifs pour des artistes est motivée par le caractère sécurisant (constitution de réseaux, reconnaissance, dynamisation, droits au chômage). Or la difficulté de pérenniser ces emplois rend cette solution fragilisante aussi.

=> Les contrats aidés sur la longue durée et à temps plein (voir aide à l'emploi associatif en ex-Limousin) permettent de valider la formation initiale et de valoriser l'expérience.

A ce titre le modèle des emplois jeunes (sur 5 ans et 35h / semaine) des années 90' fut jugé efficace et structurant et propices à la pérennisation des emplois.

Il existe aussi d'autres modèles à explorer, comme les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif.

D'autres voix s'expriment et considèrent que le travail d'un artiste doit être reconnu comme producteur de valeur économique, comme n'importe quel travail et non de le continger à un revenu-socle.

La problématique est désormais récurrente du périmètre des activités annexes reconnues par l'Agessa / MDA qui ne sont réservées qu'aux affiliés.

=> Il faudrait qu'elles soient aussi éligibles aux assujettis (voir [synthèse du chantier du 16.02](#))

Il est nécessaire d'élargir le champ des activités légales qui constitue les revenus artistiques.

Formation des acteurs du secteur et dans les administrations sociales ou fiscales

Un constat général évoque le manque d'interlocuteurs formés dans les administrations, étant donné le caractère minoritaire des activités artistiques dans le champ de l'emploi en France, majoritairement composé de salariés.

=> Une solution serait de former des correspondants identifiés (voir [synthèse du chantier du 16.02](#)) au sein de pôle emploi ou des impôts sur différents lieux stratégiques du territoire.

Globalement, une meilleure communication, via des réunions régulières et paritaires réunissant les administrations publiques, des représentants des artistes et des structures culturelles, pourrait porter une mission de simplification administrative et de traitement des cas particuliers liés à la spécificité des métiers artistiques.

Propositions prospectives :

- La création d'un fonds alimenté par le mécénat de manière organisée et coordonnée, en lien avec les CCI permettrait de relancer le lien entre les artistes et les entreprises.
- Généraliser l'intermittence artistique en tenant compte du revenu en équivalent heure et des activités annexes.
- Redistribuer les taxes, par exemple sur le tourisme, vers un revenu des artistes (voir [synthèse du chantier du 02.02](#))

Question 3 :

S'organiser pour travailler : seul ou à plusieurs ?

Le logement et l'atelier :

Les dispositifs d'aides à la création ne favorisent pas toujours le commun. Les espaces partagés permettent une porosité des relations et une ouverture à d'autres pratiques entre les acteurs.

=> à lier à la dynamique des tiers-lieux, dont l'objectif est de créer une forme d'attraction sur ces lieux en générant un programme associé et géré par une communauté artistique.

Attention néanmoins à l'effet de regroupement clivant par rapport aux populations.

> Proposition : Accompagner l'accession aux logements grâce à la création d'un fonds de garantie, porté avec les bailleurs sociaux par les communes et les agglomérations d'une part, la Région et l'Etat d'autre part.

Inventer l'A.L.M. : Atelier à Loyer Modéré !

Espaces de travail partagé :

Dans la filière des arts visuels, l'environnement est à organiser.

En parallèle des espaces de co-working pour l'attractivité et pas seulement pour la production, favoriser la création d'environnements dans champ de l'économie sociale et solidaire, producteur de valeurs monétaires et non-monétaires.

La création d'environnement poreux entre acteurs des arts visuels, permet de valoriser " l'informel", qui favorise la circulation de l'information et encourage la créativité.

Le fonctionnement social et solidaire des processus économiques est non quantifiable.

Il est nécessaire de financer des dispositifs qui vont essaimer et infuser :

- Favoriser les processus de coopération entre acteurs et la circulation des projets des artistes.
- Générer de nouvelles pratiques curatoriales, par exemple.
- Créer des espaces partagés pour sortir de l'isolement, produire ensemble et générer de la mutualisation de moyens, de l'accompagnement, de l'aide à la diffusion (voir [synthèse du chantier du 10.02](#))
- Ne pas oublier l'implantation de ces espaces en milieu rural notamment.

Mutualisation de compétences et structuration économique à valoriser :

La mise en commun des moyens de production et la mutualisation des compétences entre artistes sont des richesses à valoriser, en prenant l'exemple des [Prestations Technologiques Réseau](#) (PTR) mises en place par les Chambres de Commerce et d'Industrie.

=> aller vers une reconnaissance de l'artiste et des structures en tant qu'acteurs économiques et faciliter la structuration juridique.

Un catalogue des compétences pourrait être identifié.

Structurer "au delà du coup de main" pour accompagner les réalisations.

Ce système économique fonctionne bien au-delà du champ de l'art contemporain.

Quel sera le rôle des réseaux dans la circulation de l'information et l'accompagnement des projets sur les territoires ?

- Accompagner les projets des artistes sur le territoire
- Création d'un fonds de garanti pour les logements associé avec une mutuelle ou une banque.
- Permettre de sortir de l'isolement, favoriser l'échange avec les autres artistes, et rendre des co-productions possibles. (ateliers d'artistes et outils mis en commun)

- Compagnonnage, pour qui ? combien de temps ? qui sélectionne ? comment ? critères ?

Question 4 : Comment faire reconnaître l'artiste en travailleur ?

La reconnaissance de l'artiste en tant que professionnel peut-elle se satisfaire uniquement des critères de l'affiliation à la MDA ?

Cette reconnaissance du travail de l'artiste passe par une revalorisation du métier permettant :

- d'évacuer l'idée répandue de l'artiste en marge de la société.
- d'informer sur son travail concret.
- d'évaluer l'impact du travail de l'artiste dans la société.
- de reconnaître la qualité d'expertise de l'artiste (participation aux conseils d'administration des centres d'art et aux comités d'attribution des aides, et le faire intervenir au début d'un projet)
- de reconnaître le travail de l'artiste dans le secteur marchand (biens et services et marché de l'art) mais aussi sa puissance symbolique.
- d'interroger la place de la création et de la créativité dans la société, de poser la question du sens (une société qui n'est pas créative, meurt.)
- de rappeler l'interdépendance économique et l'importance du champ culturel (la crise de l'intermittence et les pertes que cela a généré dans l'économie de la ville d'Avignon).
- de créer des labels "Territoires créatifs".

D'autres questionnements plus généraux ont été évoqués :

Actuellement l'artiste doit justifier que ce qu'il produit est un travail, relevant de l'utilité publique pour bénéficier de soutien (des contreparties d'animations d'ateliers scolaires ou sociales lui sont fréquemment demandées).

Il éprouve beaucoup de difficultés à s'inscrire dans un système ou une nomenclature.

Actuellement, sa reconnaissance passe avant tout par une valorisation marchande dont il n'est pas maître et qui peut évoluer dans le temps.

Alors que compte-tenu de l'évolution des pratiques artistiques, le processus de création devrait être pris en compte indépendamment de la production de l'oeuvre et de sa valorisation sur le seul marché de l'art.

Le travail de l'artiste est-il d'utilité publique ?

L'artiste est-il garant de la démocratie ?

Comment assurer une "continuité du territoire" artistique et culturel ?

Les tarifs d'interventions : comment harmoniser les rémunérations ?

Comment reconnaître l'artiste en travailleur, et son activité comme un travail producteur de valeur économique et symbolique ?

VOUS ÉTIEZ PRÉSENT ET VOUS SOUHAITEZ APPORTER UN COMPLÉMENT À CETTE SYNTHÈSE :

Merci de transmettre vos remarques à contact@sodavi-nouvelleaquitaine.org

VOUS N'ÉTIEZ PAS PRÉSENT ET CE SUJET VOUS INTÉRESSE :

Lisez la synthèse du Chantier du 20 janvier sur le site sodavi-nouvelleaquitaine.org

Toutes les informations sur sodavi-nouvelleaquitaine.org

contact@sodavi-nouvelleaquitaine.org / 05.87.21.30.45

LA LISTE DES INSCRITS

Fabienne	Alexandre-Chapin	département gironde	f.alexandre-chapin@gironde.fr
Doria	Ardiet	Mairie de La Rochelle	doria.ardiet@ville-larochelle.fr
ALIZEE	ARMET	Plasticienne	alizee.armet@hotmail.fr
Aurélie	Baltazar	Les Baltazars / artistes visuels	les@baltazars.org
Pascal	Baltazar	Les Baltazars / artistes	les@baltazars.org
Lucie	Bayens		luciebayens@gmail.com
Raina	Benoit	Artiste	Rainanomad@gmail.com
David	BERTHELOT	assistant artiste	davidberthelot@yahoo.fr
Anne-Line	Bessou	Artiste plasticienne	anneline.bessou@gmail.com
Katy	BETOTE	MC2a chargée de mission et Nouaison résidence d'artistes responsable culturelle	katybetote@aol.com
Mathilde	Beytout	Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord	m.beytout@culturedordogne.fr
Michèle	Blaise	Galerie le soixante-neuf	contact.lesoixanteneuf@gmail.com
Elodie	Boisseau	Asso gaspart	Assogaspart@gmail.com
Cécile	Bouscayrol	ONG France Partage	ong.france.partage@gmail.com
amandine	braci	artiste	amabraci@gmail.com
Julie	Chaffort		
marie anne	Chambost	Pointdefuite	machambost@pointdefuite.eu
christel	chapin	Réseau Fusée	reseaufusee@gmail.com
Jean-Marie	Colin	Champs sonores	jeanmariecolin@orange.fr
Louise	Couffignal	Zébra3	zebra3@buy-sellf.com
Carole	Couillaud	Artiste auteur	carolecouillaud.paint@live.com
DAFLO	daflo	artiste plasticienne	daflo87@free.fr
Monia	Dakiche		monia.hertz@gmail.com
carine	dall'agnol	musée des Arts décoratifs et du Design	c.dallagnol@mairie-bordeaux.fr
Marc	Dalla-longa	Pole emploi spectacle	marc.dalla-longa@pole-emploi.fr

		Bordeaux	
Radmila	Dapic-Jovandic	Artiste plasticienne /MDA	radmilajovandic@gmail.com
CHRISTINE	DARBOUX	ARTISTE	cdarboux@sfr.fr
Magalie	Darsouze	artiste visuelle	magaliedarsouze@gmail.com
Adèle	de Monteynard	Autoentrepreneur	adele-dm@hotmail.com
Marie	Démias-Koch	Artiste	marie.demias-koch@orange.fr
Charlie	Devier	Datcha / Escalier B	charliedevier@gmail.com
Charlie	Devier	Datcha / Escalier B	charliedevier@gmail.com
Sophia	Djitli	Chargée de développement	sophia.djitli@gmail.com
Florence	Douyrou		contact@florencedouyrou.com
Marie	Emeri	Auteur Photographe	marie.emeri@free.fr
Hélène	Fédida	Présidente de l'association Arcad	helene.fedida@wanadoo.fr
Arnaud	Fleuri	Autoentreprise	arnaud.fleuri@outlook.fr
Sylvette	Garnier	Les Lapidiales	sylvette.garnier@orange.fr
aurelie	gatet	plasticienne	aurelie.gatet@hotmail.fr
Guymette	gloanec	L'Observatoire mobile	lobservatoiremobile@gmail.com
Elodie	Goux	Documents d'artistes	elodie@dda-aquitaine.org
Stéphanie	Gracia	artiste plasticienne outsider	urbanimiste@gmail.com
Antoine	Hacquin		ak1tonio@hotmail.com
Guillaume	Hillairet	Artiste plasticien	guillaumehillairet@gmail.com
Claire	Jacquet	FRAC Aquitaine	cj@frac-aquitaine.net
Pedro	Jiménez Morrás	CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux	p.jimenezmorrás@mairie-bordeaux.fr
ANNA	LABARRE	FREE LANCE	chrispilot33@gmail.com
Melissa	Lacombe		melissalaco@aol.com
Melissa	Lacombe	Association IDI	Melissalaco@aol.com
catherine	lacuve	artiste	luxkala64@gmail.com

Frédéric	Lathérrade	Zébra 3	zebra3@buy-sellf.com
Elodie	Laurent	Artiste visuel - Atelier Bartleby	plum-pudding@hotmail.com
Jocelyne	Laurent	Sculpteur	sculture.laurent@gmail.com
Anne	Leroy	Anne Leroy photographe	aleroy.contact@gmail.com
Shantala	Lescot	Docteur en art- l'observatoire mobile	Shantala.lescot@gmail.com
Julien	LESENECHAL	ASSOCIATION GASPART	julien.assogaspert@gmail.com
Ambre	Ludwiczak	Artiste auteur - photographe ; membre de collectifs d'artistes	ambrelud@gmail.com
Elisabeth	MAGNE	université Bordeaux Montaigne	elisabeth.magne@u-bordeaux-montaigne.fr
sylvie	marchand	GIGACIRCUS	temps.reel@gigacircus.net
Violaine	Marolleau	Agence culturelle Dordogne Périgord	v.marolleau@culturedordogne.fr
Blaise	Mercier	Fabrique Pola	direction@pola.fr
Anne	Moirier	artiste plasticienne	anne_moirier@yahoo.fr
Mariam	Mouliets	Artiste peintre	mouliets.lopez@gmail.com
Annette	Nève	EBABX	a.neve@ebabx.fr
aude	nogues	le Second jeudi/Galac	lesecondjeudi@gmail.com
odile	Nublat	Agence Ecla	odile.nublat@ecla.aquitaine.fr
Lydie	Palaric	La forêt d'art contemporain	lydie.palaric@laforetdartcontemporain.com
Anne	Peltriaux	Artothèque de Pessac	anne@lesartsaumur.com
Emmanuel	Penouty	Artiste	penouty.emmanuel@orange.fr
Cyrielle	Perilhon	L'A. agence culturelle Nouvelle-Aquitaine	cyrielle.perilhon@culture-poitou-charentes.fr
Christine	Peyrissac	Rezdechaussée, 66 rue Notre Dame, Bordeaux	christine@rezdechaussée.org
Nicolas	PIATTI	Département de la Gironde	n.piatti@gironde.fr
Christine	Pillot	Artiste Peintre	chrispillot33@gmail.com

Béatrice	Pontacq	L annexe b	Beatrice.pontacq@gmail.com
Pierre	Pozzi	plasticien	ppozzi@laposte.net
Alice	Raymond	artiste	alice.raymond@free.fr
Elke	Roloff	CPIE Littoral basque- résidences NEKaTOENEa	eroloff@hendaye.com
Pascale	Roux	Atelier des Beaux Arts Sup Bordeaux	pascalerox5@gmail.com
Valérie	Ruiz	LEPOL'art association	lepol.art@orange.fr
dominique	salmon	Artiste plasticienne	do.salmon@gmail.com
Margot	Sokolowska	artiste peintre (MDA)	margotsokolowska@gmail.com
Delphine	Tambourindeguy	Artiste auteur	delphine.tambourindeguy@gmail.com
Catherine	Texier	FRAC Arto thèque Limousin	c.texier@fracartothequelimousin.fr
Dominique	Thébault	LAC&S Lavitrine	dom.thebault@wanadoo.fr
jean-Paul	Thibeau	Protocoles Méta / Traverses et Inattendus	jpthebeau@gmail.com
Agnes	Torres	Artiste et association Diffractis	agnes.torres33@gmail.com
Luc	Trias	Région Nouvelle-Aquitaine	luc.trias@nouvelle-aquitaine.fr
Caroline	Valade	Pole emploi spectacle Bordeaux	caroline.valade@pole-emploi.fr
Laurent	Valéra	Artiste	contact@laurentvalera.com
Emmie	Verlaine	Association La Palène	emmie.lapalene@orange.fr
Veronica	WEINSTEIN	UNA	una.specialprojects@gmail.com
ANNIE	WOLFF	LES RIVES DE L'ART	anniewolff@orange.fr
Agnès	Zimmermann	Directrice de l'association Arcad	agnes.zimmermann@arcad64.fr